

MUTATION INTER 2021

Le ministère et le gouvernement ont changé les règles :

Suppression des instances et du rôle des élu.es!

(GT vœux et barèmes, CAP et FPM)

Ne restez pas seul face à l'administration !

Vous pouvez dès à présent contacter les commissaires paritaires du SNEP-FSU qui répondront à toutes vos questions soit par courriel, soit par téléphone:

- Pour le 28: Carole SERINET famille.serinet@wanadoo.fr 06 03 53 25 42
- Pour le 37: Sébastien FONGARNAND sebifong@gmail.com 06 15 73 44 22
- Pour le 18, 36, 41 et 45: Béatrice BARDIN ba.bardin@orange.fr 07 86 12 23 52

Le BO spécial mutation doit paraître le lundi 16 novembre 2020.

Pas de changement des barèmes, mais un changement de date pour la prise en compte des situations familiales: 31 octobre 2020.

La saisie des demandes de mutation débutera le
17 novembre 2020 à 12 h et se terminera le **8 décembre 2020 à 12 h**

Les résultats des mutations seront communiqués le 3 mars 2021.



Pour plus d'EPS et de sport
J'adhère au 

Si vous avez des demandes et/ou besoins particuliers, n' hésitez pas à nous les communiquer. Et comme le SNEP ne vit que grâce à ses adhérents, pensez à vous syndiquer.